

ENQUETE • MENAGES • DEPLACEMENTS



ENQUETE MENAGES DEPLACEMENTS DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE 2006 : synthèse des principaux enseignements

► P1

La connaissance des déplacements est une condition fondamentale du bon fonctionnement des territoires et l'organisation des transports, une des principales préoccupations de leurs habitants. Pour répondre à l'élargissement des bassins de vie, il faut les appréhender et les organiser à une échelle de plus en plus vaste.

C'est pourquoi l'ensemble des acteurs engagés dans les politiques de déplacements ont pris l'initiative de réaliser en 2006, sous l'égide du SYTRAL, une enquête ménages déplacements (EMD) non plus sur la seule agglomération lyonnaise, comme lors des éditions précédentes, mais à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, hors bassin stéphanois.

C'est donc en partenariat avec près de 20 institutions, dont l'Etat, que le SYTRAL a piloté une enquête couvrant 460 communes sur trois départements. Il a été assisté dans cette opération par le CETE de Lyon et l'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise.

Pour la première fois à une échelle aussi vaste, on dispose d'un recueil de données coordonné et partagé sur les pratiques actuelles de déplacements et l'utilisation de tous les modes de transport. Ce recueil va contribuer au développement d'une culture commune autour de la question des déplacements.

Parce que les déplacements de demain se préparent aujourd'hui, les collectivités disposent avec l'EMD de l'outil nécessaire pour améliorer et coordonner leurs politiques, pour développer les transports, notamment collectifs, à la bonne échelle et pour aménager de façon durable l'aire métropolitaine lyonnaise.



QU'EST CE QU'UNE ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS ?

C'est une photographie des déplacements réalisés par les habitants d'une agglomération ou d'un territoire, un jour moyen de semaine.

◆◆◆ le périmètre de l'EMD 2006



LES PRINCIPAUX



► P2

Combien de déplacements réalisent chaque jour les habitants ? De quelle durée ? Quelle distance parcourent-ils ?

Un habitant de l'aire métropolitaine lyonnaise consacre en moyenne **68 minutes par jour** à ses déplacements (**70** pour les habitants du Grand Lyon, **65** pour les autres), pour effectuer en moyenne **21 km** (**16 km** pour les habitants du Grand Lyon, **28 km** pour les autres). Les habitants des villes centres, et de l'agglomération lyonnaise en particulier, parcourent les distances les plus courtes et, contrairement aux autres, ils effectuent une part importante de leurs déplacements à pied.

L'équipement automobile est aujourd'hui très développé : on compte en moyenne sur l'ensemble du périmètre **510 voitures pour 1000 habitants**, (**460** dans le Grand Lyon et **580** ailleurs). **40% des ménages** disposent d'au moins deux voitures (**29 %** dans le Grand Lyon et **57 %** ailleurs).

Chaque habitant fait en moyenne 3,5 déplacements par jour (**3,36** dans le Grand Lyon et **3,69** ailleurs), ce qui est conforme aux grandes tendances nationales. Les personnes ayant entre 25-50 ans, celles qui ont un niveau d'instruction élevé, les actifs ayant un emploi mais aussi les personnes au foyer, se déplacent plus que les autres.

Les déplacements des résidents de l'aire métropolitaine

7 millions de déplacements par jour

1,9 million de déplacements à pied

4 millions de déplacements en voiture (77 % en qualité de conducteur, 23 % comme passager)

800 000 déplacements en transport collectif (urbain, TER, cars)

90 000 déplacements en vélo

Parmi ceux-ci, les déplacements des résidents du SCoT de l'agglomération lyonnaise

4,2 millions de déplacements par jour

1,4 million à pied

2,2 millions en voiture (75 % en qualité de conducteur, 25 % en qualité de passager)

650 000 déplacements en transport collectif (urbain, TER, cars)

70 000 déplacements en vélo

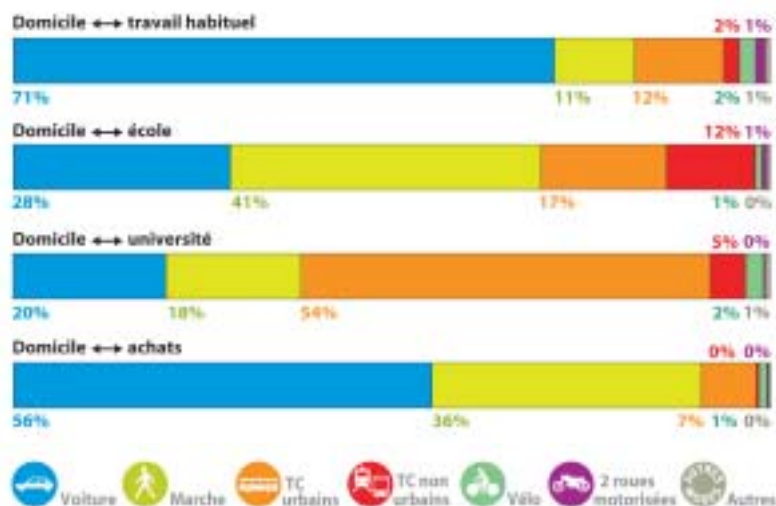


ENSEIGNEMENTS

Pourquoi et comment se déplacent-ils ?

33 % des déplacements sont liés au travail ou aux études, **25 %** sont des déplacements pour des achats ou des services, **12 %** pour accompagner ou aller chercher quelqu'un. C'est pour aller au travail que les habitants parcourent les distances les plus longues, qu'ils utilisent le plus la voiture (**71 % en moyenne, 62 % pour ceux du Grand Lyon et 85 % pour les autres**), et s'en servent le plus en « solo ». A l'inverse, les élèves et les collégiens sont ceux qui se déplacent le plus à pied.

... Répartition modale par principaux motifs (domicile-travail habituel, domicile-école, domicile-université, domicile-achats) des habitants de l'aire métropolitaine



Une forte autonomie des territoires et une relation marquée à l'agglomération lyonnaise

L'agglomération lyonnaise, le Viennois, l'agglomération du Nord-Isère, le Beaujolais sont fortement autonomes dans leur fonctionnement. Plus de 80 % des déplacements de leurs résidents se font à l'intérieur de leurs territoires.

En même temps, les échanges entre territoires marquent une forte relation à l'agglomération lyonnaise : la moitié des déplacements qui sortent d'un de ces territoires, s'effectue en direction de l'agglomération lyonnaise.

Ainsi, chaque jour, les habitants du Beaujolais effectuent 56 000 déplacements en lien avec l'agglomération lyonnaise, ceux du Viennois en réalisent 39 000 et ceux du Nord-Isère 30 000.

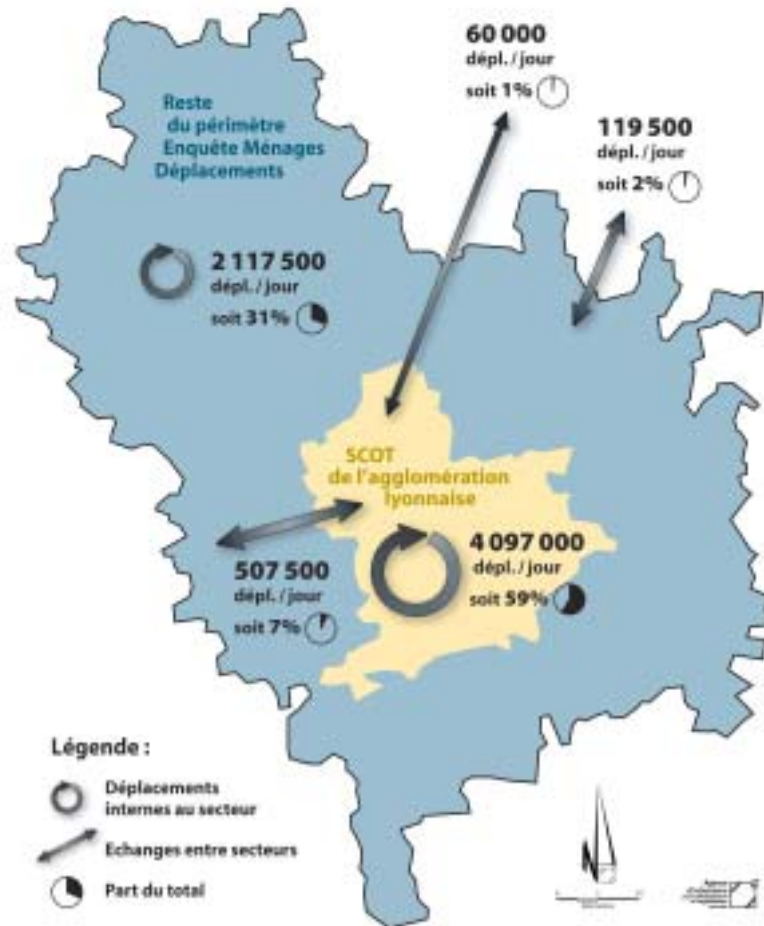
Au total, près de **7 millions de déplacements** sont réalisés chaque jour de semaine par les habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise. 2 déplacements sur 3 concernent le territoire du SCoT de l'agglomération lyonnaise, soit parce qu'ils y rentrent ou qu'ils en sortent, soit parce qu'ils s'effectuent à l'intérieur de ce seul territoire. Les déplacements recensés à l'intérieur du périmètre du SCoT de l'agglomération lyonnaise sont réalisés à **97 % par ses propres résidents**.



DE L'EMD

Principaux flux de déplacements des habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise

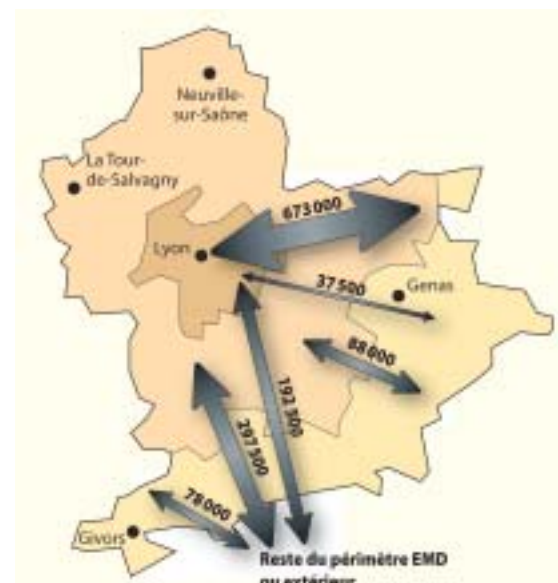
► P4



Détail des déplacements concernant l'agglomération lyonnaise



1. Déplacements internes aux secteurs de l'agglomération lyonnaise



2. Déplacements d'échanges entre secteurs de l'agglomération lyonnaise et le reste du périmètre



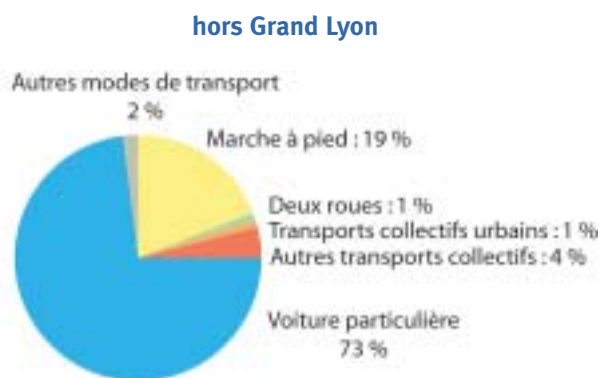
ENSEIGNEMENTS DE L'EMD

► P5

Une utilisation très majoritaire de la voiture par ceux qui habitent hors du Grand Lyon

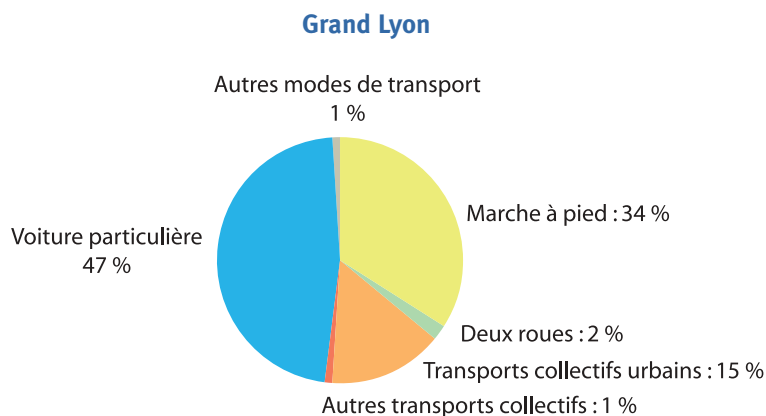
Pour les habitants de l'aire métropolitaine hors Grand Lyon, la voiture est le mode de transport prédominant et assure **3/4 de leurs déplacements**. La marche permet des déplacements de proximité, de l'ordre **d'un quart** des déplacements qui restent dans un territoire donné. En même temps, les TER et les cars peuvent assurer une part importante de leurs échanges avec l'agglomération lyonnaise. Sur les déplacements à destination de Lyon Villeurbanne, l'usage du train et des cars interurbains atteint par exemple 41 % en ce qui concerne les habitants de l'agglomération du Nord-Isère.

... Répartition modale comparée des habitants du Grand Lyon et des autres habitants de l'aire métropolitaine



L'usage de la voiture en nette baisse dans le Grand Lyon

Les pratiques de déplacements sont très différentes à l'intérieur du Grand Lyon. La voiture assure nettement **moins d'un déplacement sur deux**, la marche **un bon tiers**. L'usage des transports collectifs urbains est très développé. Les évolutions enregistrées dans l'agglomération lyonnaise depuis la dernière enquête réalisée en 1995 sont très importantes. La baisse de l'usage de la voiture constatée en 2006, malgré un taux de motorisation en hausse, est une première au niveau national. Avec l'augmentation de l'usage des transports en commun et du vélo, l'agglomération lyonnaise a ainsi dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés dans son Plan de Déplacements Urbains.



... Répartition modale des déplacements des habitants du Grand Lyon

	1995	2006
Marche à pied	32,2 %	33,6 %
Deux roues	1,1 %	2,2 %
Transport en commun (urbains et autres)	14,8 %	16,8 %
Voiture	51,9 %	47,4 %

... Et l'intermodalité ?

A l'échelle de l'aire métropolitaine, l'usage combiné des modes de transports (déplacements multimodaux) est aujourd'hui très faible globalement (2 % des déplacements mécanisés), mais sensible sur les déplacements à destination de Lyon Villeurbanne et important à certaines heures. Quand un Viennois, un Caladois ou un Berjallien vient à Lyon, dans 12 % des cas, il finit son déplacement en utilisant le réseau TCL.

OÙ TROUVER LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR TERRITOIRE ?

Les résultats de l'enquête ménages déplacements ont été exploités et analysés de façon globale sur le périmètre total, et plus localement sur chacune des agglomérations partenaires. Les différents documents produits consistent en une plaquette générale concernant l'aire métropolitaine lyonnaise, des cahiers territoriaux pour chacune des agglomérations partenaires, dont l'agglomération lyonnaise, et des fiches territoriales pour les autres secteurs du périmètre.

Une plaquette sera entièrement dédiée, dans une édition à venir, à la seule agglomération lyonnaise, avec l'analyse des évolutions enregistrées depuis les enquêtes précédentes.

Ces documents sont disponibles au SYTRAL et téléchargeables sur son site www.sytral.fr.

Les publications des principaux résultats de l'enquête ménages déplacements



LES PARTENAIRES DE L'EMD

Les partenaires principaux

le SYTRAL (Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise), l'État (Direction départementale de l'équipement du Rhône), la Région Rhône-Alpes, les Départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, le Grand Lyon (Communauté urbaine de Lyon), la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère et le Syndicat mixte du SCoT du Beaujolais.

Les partenaires associés

le SCoT de l'agglomération lyonnaise, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, le SCoT du Val-de-Saône - Dombes, le SCoT de la Dombes, le SCoT de l'Ouest Lyonnais, le SCoT du Bugey Côtière Plaine de l'Ain, le SCoT des Rives du Rhône, le SCoT du Nord-Isère et le SCoT Boucle du Rhône en Dauphiné.

Les partenaires locaux

les Communautés de communes de Condrieu et de Roussillon, le SATIN (Syndicat d'études pour l'Aménagement du Territoire de l'Isère Nord), l'EPIDA (Établissement Public d'aménagement de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau), la Communauté d'agglomération de Villefranche, la Chambre de commerce et d'industrie de Villefranche-Beaujolais.

L'EMD en chiffres

11 250 ménages enquêtés

26 000 personnes interrogées

90 000 déplacements recensés et décrits

sur 460 communes regroupant 1,9 million d'habitants et pour un budget de 2 millions d'euros

Enquête Ménages Déplacements / La lettre - Septembre 2007

Directeur de la publication : Bernard Rivalta

Crédit photos : Editing/P. Schuller - N. Robin - J. Léone/Grand Lyon - F. Guy / Agence d'urbanisme de Lyon - Syndicat Mixte du SCoT Beaujolais

J. Garnier/SERUS S.A. - Mairie de Villefranche-sur-Saône - S. Trinchero / Mairie de Bourgoin-Jallieu - C. Chevrier, M. L'Houllier/CAPV - X

Réalisation : mouvement perpétuel - impression : 10 000 exemplaires

Contact : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS POUR LE RHONE ET L'AGGLOMERATION LYONNAISE - 21, bd Vivier Merle - BP 3044 - 69399 LYON Cedex 03

Tél. 04 72 84 58 00 - Fax. 04 78 53 12 84 - www.sytral.fr

Dépôt légal : ISSN 1951-1981

